



**HAUTES-PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°65-2021-193

PUBLIÉ LE 31 AOÛT 2021

# Sommaire

## **Préfecture Hautes-Pyrenees / Secrétariat Général - Direction de la citoyenneté et des collectivités locales**

65-2021-08-31-00001 - arrêté préfectoral portant désignation des bureaux de vote et leur périmètre géographique dans les communes des Hautes-Pyrénées (38 pages)

Page 3

Préfecture Hautes-Pyrenees

65-2021-08-31-00001

arrêté préfectoral portant désignation des  
bureaux de vote et leur périmètre géographique  
dans les communes des Hautes-Pyrénées



**PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté préfectoral n°  
portant désignation des bureaux de vote et leur périmètre géographique dans les communes des  
Hautes Pyrénées**

**Le préfet des Hautes-Pyrénées**

Vu les articles L 17 et R 40 du code électoral ;

Vu l'instruction NORINTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

Vu les demandes de modification d'emplacement de bureau de vote survenues depuis le 7 mai 2021 en vue de l'organisation du double scrutin des 20 et 27 juin 2021 ;

Considérant que les demandes de modification d'emplacement de bureau de vote visent à organiser les opérations électorales dans des conditions sanitaires satisfaisantes et peuvent être maintenues compte tenue de l'évolution de la crise sanitaire ;

Sur proposition de madame la secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées

**ARRÊTE**

Article 1er : Dans les communes non divisées en plusieurs bureaux de vote, le périmètre géographique du bureau de vote unique est l'ensemble du territoire de la commune conformément à la liste annexée au présent arrêté.

Article 2 : Dans les communes divisées en plusieurs bureaux de vote, il est affecté à chaque bureau de vote ainsi localisé un périmètre géographique, conformément à la liste annexée au présent arrêté.

Article 3 : Tels qu'ils sont ainsi fixés, les bureaux de vote seront utilisés pour toutes les élections qui se dérouleront à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2022**.

Article 4 : Madame la secrétaire générale de la préfecture, monsieur le sous-préfet d'Argelès-Gazost, madame la sous-préfète de Bagnères-de-Bigorre, Mesdames et Messieurs les maires du département, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché immédiatement dans les mairies et devant chaque bureau de vote.

Tarbes, le

**31 AOUT 2021**

Pour le Préfet et par délégation,  
La Secrétaire Générale

Sibylle SAMOYAULT



**ANNEXE à l'arrêté portant désignation des bureaux de vote et leur périmètre géographique dans les communes des Hautes Pyrénées**

**Liste des emplacement des bureaux de vote du département des Hautes-Pyrénées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022**

**CANTON N°1 – AUREILHAN**

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
AUREILHAN	1	1	6	<b>Centre Jean Jaurès</b>	0001-1 <sup>er</sup> bureau	Nord :avenue Jean-Jaurès (côté pair) après le lotissement Gauté <b>Sud</b> :rue Joliot-Curie, rue Jules Ferry, avenue du Bois depuis l'intersection avec l'avenue Jean-Jaurès jusqu'au Bois.
					0002-2 <sup>ème</sup> bureau	<b>Nord-Ouest</b> :rue de la Moisson <b>Nord-Est</b> : avenue Jean-Jaurès (côté impair) jusqu'à l'intersection avec la rue Marcel Cerdan <b>Sud</b> : rues Lamartine, Marcel Sembat et impasse Marcel Sembat.
					0003-3 <sup>ème</sup> bureau	<b>Nord-Ouest</b> : Adour <b>Nord-Est</b> : rue du 11 novembre (jusqu'au chemin du Roy) <b>Sud</b> : Avenue des Castors (à l'intersection des rues Ardidien, Amandiers, 1 <sup>er</sup> Mai), rue du 11 Novembre (intersection avec rue du Moulin).
					0004-4 <sup>ème</sup> bureau	<b>Nord</b> : avenue du Bois <b>Sud</b> : avenue des Sports <b>Ouest</b> : rue des Pyrénées.
					0005-5 <sup>ème</sup> bureau	<b>Ouest</b> : limites avec ville de Tarbes <b>Nord</b> : rues Frédéric Mistral et Marcel Pagnol <b>Nord-Est</b> : avenue Jean-Jaurès (intersection avec rue des Pyrénées) <b>Sud</b> : quartier du Bout-du-Pont, avenue des Sports (intersection avec rue des Pyrénées).
					0006-6 <sup>ème</sup> bureau	<b>Nord-Ouest</b> : Adour <b>Nord-Est</b> : rue du 11 Novembre (intersection avec chemin de la Carbone) <b>Sud-Ouest</b> : Chemin du Roy <b>Sud</b> : lotissement Le Clos du Roy.

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siege des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
SEMEAC	1	1	4	Mairie	0001-1 <sup>er</sup> bureau	Périmètre délimité par l'avenue des sports, allées des Pradettes (côté Ouest), rue Gérard Langelez, rue Maréchal Foch, rue Georges Clémenceau (côté pair), rue de la République (côté Nord et côté Sud du n° 55 au n° 71), rue Voivenel (côté Sud), avenue Jean Lamarque (côté Est).
				Mairie	0002-2 <sup>ème</sup> bureau	Périmètre délimité par l'avenue François Mitterrand (côté Est) de la rue Victor Hugo à la rue du XI novembre, rue Victor Hugo côté Est (jusqu'au Centre Léo Lagrange), rue de la République (du n° 75 au n° 91).
				Mairie	0002 - 2 <sup>o</sup> bureau	Périmètre délimité par l'avenue François Mitterrand (côté Est) de la rue Victor Hugo à la rue du XI novembre, rue Victor Hugo côté Est (jusqu'au Centre Léo Lagrange), rue de la République (du n° 75 au n° 91)
					0003-3 <sup>ème</sup> bureau	Périmètre délimité par la rue François Mitterrand (de la rue du XI novembre aux limites sud de la commune), rue du Docteur Guinier Côté Est, rue Saint-Frai (côté Sud), rue de la République (côté Sud), rue Jules Ferry, de Verdun, rue Victor Hugo (côté Ouest), du VII mai, du XI novembre (de l'avenue F. Mitterrand au carrefour du VIII mai) de l'avenue François Mitterrand (côté impair), du garage Maraldi à l'angle de l'avenue du Midi, de la rue de la République du n°1 à 21 (de l'avenue François Mitterrand à l'angle de la rue Laffont.
				Centre Léo Lagrange		
				Centre Léo Lagrange	0004-4 <sup>ème</sup> bureau	Périmètre délimité par la limite Ouest de la commune, l'avenue des Sports, la rue Jeanne Lamarque (côté Ouest), rue Voivenel (côté Nord), rue Albert Bernet, rue Georges Ledormeur, rue F. Mistral, rue Albert Bernet, Impasse des Pyrénées, rue de la République (côté Nord), rue Saint-Frai (côté Nord).

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
SOUES	2	1	2	Mairie	0001-1 <sup>er</sup> bureau	portion de territoire située à l'est de l'axe central nord-sud (avenue Henri Barbusse, rue André Fourcade et avenue des Pyrénées).
					0002-2 <sup>ème</sup> bureau	portion de territoire située à l'ouest de l'axe central nord-sud (avenue Henri Barbusse, rue André Fourcade et avenue des Pyrénées)

12

CANTON N°2 - BORDERES SUR ECHEZ						
BAZET	2	2	1	Annexe mairie	0001	
BORDERES SUR ECHEZ	2	2	4	Salle polyvalente Roger Paul	0001-1 <sup>er</sup> bureau	portion de territoire de la commune située au Nord, délimitée par le chemin de Biacave, la rue de la Paix, la rue Ambroise Croizat inclus, la rue de la Fontaine, la rue René Cassin, la route de Bours non comprises.
					0002-2 <sup>ème</sup> bureau	portion de territoire de la commune située au centre du village, délimitée au Sud par l'Avenue du bois du Commandeur et la rue Victor Hugo incluses, au Nord par le chemin de Biacave, la rue de la Paix non compris, à l'Est par la rue Ambroise Croizat non comprise.
					0003-3 <sup>ème</sup> bureau	portion de territoire de la commune située au Sud, délimitée à l'Est par la rue Pierre Sémand non comprise, au Nord par l'Avenue du bois du Commandeur et la rue Victor Hugo non comprises, au Sud-ouest par la place Capsus et le chemin des Artigaux non compris.
					0004-4 <sup>ème</sup> bureau	portion de territoire de la commune située à l'Est et une partie Sud-ouest, délimitée par la rue de la Fontaine, la rue René Cassin, la route de Bours, à l'Ouest par la rue Pierre Sémand, au Sud-ouest la place Capsus et le chemin des Artigaux compris.
BOURS	1	2	1	Mairie	0001	
CHIS	1	2	1	Mairie	0001	



Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
IBOS	2	2	2	Mairie	0001-1 <sup>er</sup> bureau	à l'Ouest de la rue des Pyrénées- rue du Bois du Commandeur.
				Salle de la Bascule	0002-2 <sup>ème</sup> bureau	à l'est de la rue des Pyrénées – rue du Bois du Commandeur.
ORLEIX	1	2	2	Salle des fêtes	0001-1 <sup>er</sup> bureau	Chemin du Castérier, chemin Landéra, Clos des Cerisiers, impasse de l'Alaric, impasse du Moulin, lot. Meye-Lanne, lot. Miliande, Moulin de Chis, route de Chis, route de Dours, route de Sabalos, rue des Bergeronnettes, rue de l'Ousse, rue de la mairie, rue de la Moisson, rue des Cerisiers, rue des Fauvettes, rue des Mézanges, rue des Platanes, rue des Pyrénées, rue du Pic du Midi.
					0002-2 <sup>ème</sup> bureau	Chemin du Roy, impasse du Bois Cibât, impasse Lapeyrère, impasse Lauzéro, impasse Mantoulan, lot. Le Hameau, lot. Dussac, lot. La Colombe, lot. Tégédor, passage du Roy, route de Bours, route de Rabastens, rue de la Prairie, rue des Alouettes, rue des Gaydous, rue des Oliviers, rue des Ramages, rue du Bois Cibât, rue du Bois Cibât 2, rue du Montaligu, rue du Stade.
OURSBELLE	2	2	1	Ecole garçons	0001	

12

**CANTON N°3 - LES COTEAUX**

ANTIN	1	3	1	Mairie	0001	
ARIES-ESPENAN	1	3	1	Grange des Fêtes	0001	
AUBAREDE	1	3	1	Annexe Mairie	0001	
BARTHE	1	3	1	Mairie	0001	
BAZORDAN	1	3	1	Mairie	0001	
BERNADETS-DEBAT	1	3	1	Salle du foyer	0001	
BETBEZE	1	3	1	Salle des fêtes	0001	
BETPOUY	1	3	1	Mairie	0001	
BONNEFONT	1	3	2	Mairie	0001-1 <sup>er</sup> bureau	Bonnefont village

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
BOUILH-PEREUILLH	1	3	1	Ecole de Lahitte	0002-2°bureau 0001	Hameau de Lahitte
BOULIN	1	3	1	Mairie	0001	
BUGARD	1	3	1	Mairie	0001	
CABANAC	1	3	1	Mairie	0001	
CAMPUZAN	1	3	1	Salle des fêtes	0001	
CASTELNAU-MAGNOAC	1	3	1	Salle des fêtes	0001	
CASTELVEILH	1	3	1	Mairie	0001	
CASTERA-LOU	1	3	1	Mairie local social	0001	
CASTERETS	1	3	1	Mairie	0001	
CAUBOUS	1	3	1	Mairie	0001	
CHELLE-DEBAT	1	3	1	Mairie	0001	
CIZOS	1	3	1	Mairie	0001	
COLLONGUES	1	3	1	Mairie	0001	
COUSSAN	1	3	1	Mairie	0001	
DEVEZE	1	3	1	Mairie	0001	
DOURS	1	3	1	Nouvelle mairie 54 rue des Pyrénées	0001	
ESTAMPURES	1	3	1	Mairie	0001	
FONTRAILLES	1	3	1	Mairie	0001	
FRECHEDE	1	3	1	Mairie	0001	
GAUSSAN	1	3	1	Mairie	0001	
GONEZ	1	3	1	Mairie	0001	
GUIZERIX	1	3	1	Mairie	0001	
HACHAN	1	3	1	Salle des fêtes	0001	
HOURC	1	3	1	Mairie	0001	
JACQUE	1	3	1	Mairie	0001	
LALANNE	1	3	1	Mairie	0001	
LALANNE-TRIE	1	3	1	Maison de la communication	0001	
LAMARQUE-RUSTAING	1	3	1	Mairie	0001	

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
LANSAC	1	3	1	Mairie	0001	
LAPEYRE	1	3	1	Mairie	0001	
LARAN	1	3	1	Mairie	0001	
LARROQUE	1	3	1	Salle des fêtes	0001	
LASLADES	1	3	1	Mairie	0001	
LASSALES	1	3	1	Mairie	0001	
LIZOS	1	3	1	Mairie	0001	
LOUIT	1	3	1	Mairie	0001	
LUBRET SAINT-LUC	1	3	1	Mairie	0001	
LUBY-BETMONT	1	3	1	Mairie de Luby	0001	
LUSTAR	1	3	1	Mairie	0001	
MARQUERIE	1	3	1	Mairie	0001	
MARSEILLAN	1	3	1	Mairie	0001	
MAZEROLLES	1	3	1	Mairie	0001	
MONLEON-MAGNOAC	1	3	1	Mairie	0001	
MONLONG	1	3	1	Mairie	0001	
MUN	1	3	1	Mairie	0001	
OLEAC-DEBAT	1	3	1	Mairie	0001	
ORGAN	1	3	1	Mairie	0001	
OSMETS	1	3	1	Mairie	0001	
PEYRET-SAINT-ANDRE	1	3	1	Salle des fêtes	0001	
PEYRIGUERE	1	3	1	Mairie	0001	
POUY	1	3	1	Mairie	0001	
POUYASTRUC	1	3	1	Mairie	0001	
PUNTOUS	1	3	1	Mairie	0001	
PUYDARIEUX	1	3	1	Mairie	0001	
SABALOS	1	3	1	Ecole	0001	
SADOURNIN	1	3	1	Mairie	0001	
SARIAC-MAGNOAC	1	3	1	Salle des fêtes	0001	
SERE-RUSTAING	1	3	1	Mairie	0001	

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
SOREAC	1	3	1	Mairie	0001	
SOUYEAUX	1	3	1	Mairie	0001	
THERMES-MAGNOAC	1	3	1	Mairie	0001	
THUY	1	3	1	Mairie	0001	
TOURNOUS-DARRE	1	3	1	Mairie	0001	
TRIE SUR BAISE	1	3	1	Monastère des Carmes	0001	
VIDOU	1	3	1	Mairie	0001	
VIEUZOS	1	3	1	Salle des fêtes	0001	
VILLEMBITS	1	3	1	Mairie	0001	
VILLEMUR	1	3	1	Mairie	0001	

78

**CANTON N°4 - LA HAUTE-BIGORRE**

ANTIST	1	4	1	Salle des fêtes	0001	
ASTE	1	4	1	Mairie	0001	
ASTUGUE	1	4	1	Mairie	0001	
				<b>Hôtel de ville</b>	<b>0001-1<sup>er</sup> bureau</b>	portion de territoire déterminée au nord par les limites de la ville, à l'ouest par l'avenue du Général Leclerc, rue de la République, au sud la place Lafayette et la rue Maréchal Foch, à l'est par l'Adour.
				Ancienne mairie – rue des Thermes	<b>0002-2<sup>ème</sup> bureau</b>	portion de territoire déterminée à l'ouest par les limites de la ville, à l'est par l'avenue du Général Leclerc, la rue de la République, le côté ouest des Coustous, la place Achille Jubinal, la rue Alsace Lorraine et l'avenue Prosper Noguès ainsi que les quartiers Cot d'Arêts, Cot de Ger, route de Labassère, la Gailleste, Sarraméa, Mespoux, Mentiol, Croix de Manse, chemin du Lherc.

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote ( <i>en gras</i> : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
BAGNERES DE BIGORRE	1	4	7	Centre culturel municipal	0003-3 <sup>ème</sup> bureau	portion de territoire déterminée à l'ouest par l'avenue Prosper Noguès, la rue Alsace Lorraine, le côté ouest des allées des Coustous, au nord par la place Lafayette et la rue Maréchal Foch, à l'est par l'Adour.
				Salle de spectacle – place du Foirail	0004-4 <sup>ème</sup> bureau	portion de territoire déterminée au nord, au sud et à l'est par les limites de la ville, au nord-est par l'Adourette, à l'ouest par l'Adour.
				Club des jeunes – Clair vallon	0005-5 <sup>ème</sup> bureau	quartiers de Clair Vallon, Monlôo, parc Malye, rue Latécoère, route de Toulouse, quartier des Palomières et portion de territoire déterminée à l'Ouest par l'Adourette.
BEAUDEAN	1	4	1	Salle des fêtes	0006-6 <sup>ème</sup> bureau	(siège : salle des fêtes) : hameau de Lesponne.
				Ancienne école Soulagnets	0007-7 <sup>ème</sup> bureau	(siège : ancienne école) : hameau de Soulagnets.
				Salle polyvalente Dominique Larrey	0001	
CAMPAN	1	4	3	Mairie	0001-1 <sup>er</sup> bureau	Campan bourg
				Mairie Sainte-Marie de Campan	0002-2 <sup>ème</sup> bureau	Campan Sainte-Marie
				Salle des fêtes – route du col d'Aspin	0003-3 <sup>ème</sup> bureau	Campan-La Séoubé
GERDE	1	4	1	Maison du village – place du 14 juillet	0001	
				Mairie	0001	
HILS	2	4	1	Mairie	0001	
LABASSERE	1	4	1	Mairie	0001	
MONTGAILLARD	1	4	1	Mairie	0001	
NEUILH	1	4	1	Mairie	0001	
ORDIZAN	1	4	1	Mairie	0001	
POUZAC	1	4	1	Mairie	0001	
TREBONS	1	4	1	Mairie	0001	

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
---------	------------	-------------	--------------	-------------------------------------------------------------	-----------------------------------------	-------------------------------------------------------

22

**CANTON N°5 – LOURDES-1**

ASPIN EN LAVEDAN	2	5	1	Mairie	0001	
BARLEST	2	5	1	Salle communale – près de la mairie	0001	
BARTRES	2	5	1	Salle des fêtes	0001	
LOUBAJAC	2	5	1	Mairie	0001	
				<b>Ecole maternelle Darrespouey</b>	0005-5° bureau	Nord : rue de la Grotte (non compris), rue du Garravié Sud : boulevard du Gave (non compris), bd Roger Cazenave et impasse Roger Cazenave Est : rue du Garravié, rue Rouy, bd Roger Cazenave Ouest : rue des Pyrénées (non compris), rue du Sacré-Cœur et rue de Pène-Taillade
				Ecole maternelle Darrespouey	0006-6° bureau	Nord : Gave de Pau, bd Rémi Sempé (non compris) Sud : boulevard de Soum de Lanne jusqu'au Gave de Pau et du canal alimentant l'usine électrique de Latour Est : rue des Pyrénées, rue Sainte-Marthe, chemin de l'Arrouza, boulevard Georges Dupierris jusqu'au départ du boulevard de Soum de Lanne Ouest : Limites de la commune (vers le Béout)
				Espace Robert Hossein 1	0008-8° bureau	Nord : Limites de la commune (direction Adé) Sud : voie de chemin de fer, avenue Général Baron Maransin (non comprise) Est : route de Julos, RN 21 route de Tarbes côté Est Ouest : avenue Alexandre Marqui et avenue François Abadie (non comprises), RN 21 route de Tarbes côté Ouest (non comprise)
				Espace Robert Hossein 2	0009-9° bureau	Nord : Limites de la commune (direction Adé) Sud : boulevard Célestin Romain (non compris) Est : avenue Alexandre Marqui, avenue François Abadie, RN 21 route de Tarbes côté Ouest Ouest : route de Bartrès (non comprise)

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote ( <i>en gras</i> : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
LOURDES (partie)	2	5	7	Gymnase de la Coustète	0010-10° bureau	Nord : voie de chemin de fer, avenue de la Gare Sud : rue de Bagnères Est : rue Philadelphe de Gerde, boulevard du Lapacca, rue Mermoz Ouest : rue Saint-Pierre et avenue du Général Baron Maransin (non comprises) repris périmètre ancien bureau 12) _____ Nord : rue de Pau (non comprise) Sud : rue de la Grotte Est : rue Saint-Pierre et avenue Général Baron Maransin Ouest : rue Docteur Boissarie, boulevard Rémi Sempé
				Foyer de Labastide	0011-11° bureau	Nord : Limites de la commune (direction Bartrès), route de Bartrès, chemin du Buala Sud : rue de Pau Est : route de Bartrès Ouest : chemin de Lannedarré (non compris)
				École maternelle de Lannedarré	0012-12° bureau	Nord : Limites de la commune, chemin de Saint-Paully Sud : rue Lapeyrère Est : chemin de Lannedarré et chemin de Saint-Paully, chemin des Coustères Ouest : avenue Jean Prat et avenue Antoine Béguère (non comprises) périmètre de l'ancien bureau 15) _____ Nord : Limites de la commune (direction Poueyferré), avenue Jean Prat Sud : Gave de Pau, route de Pau Est : chemin de Lannedarré (non compris), boulevard du Commandant Célestin Romain (non compris) Ouest : Limites de la commune (Lac de Lourdes), avenue de Vizens
OMEX	2	5	1	Mairie (école)	0001	
OSSEN	2	5	1	Annexe de la mairie	0001	

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
PEYROUSE	2	5	1	Salle des associations	0001	
POUEYFERRÉ	2	5	1	Mairie	0001	
SAINT-PE DE BIGORRE	2	5	1	Mairie	0001	
SEGUS	2	5	1	Mairie	0001	
VIGER	2	5	1	Mairie	0001	

18

**CANTON N°6 - LOURDES-2**

ADE	2	6	1	Mairie	0001	
ANGLES (LES)	2	6	1	Mairie	0001	
ARCIZAC-EZ-ANGLES	2	6	1	Mairie	0001	
ARRAYOU-LAHITTE	2	6	1	Mairie de Lahitte	0001	
ARRODETS-EZ-ANGLES	2	6	1	Mairie	0001	
ARTIGUES	2	6	1	Mairie	0001	
BERBERUST-LIAS	2	6	1	Mairie Berberust	0001	
BOURREAC	2	6	1	Mairie	0001	
CHEUST	2	6	1	salle des fêtes	0001	
ESCOUBES-POUTS	2	6	1	Mairie	0001	
GAZOST	2	6	1	Mairie	0001	
GER	2	6	1	Mairie	0001	
GERMS-SUR-LOUSSOUE	2	6	1	Mairie	0001	
GEU	2	6	1	Mairie	0001	
GEZ-EZ-ANGLES	2	6	1	Mairie	0001	
JARRET	2	6	1	Mairie	0001	
JULOS	2	6	1	Mairie	0001	
JUNCALAS	2	6	1	Mairie	0001	
LEZIGNAN	2	6	1	Mairie	0001	
				<b>Hôtel de ville</b>	0001-1 <sup>er</sup> bureau	Nord :rue de Bagnères (non comprise) Sud :voie de chemin de fer Est :rue Maréchal de Latre de Tassigny et avenue Maréchal Juin Ouest :rue Lafitte et avenue Maréchal Foch (non comprises)



Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	Périmètre géographique des différents bureaux de vote
LOURDES (partie)	2	6	5	Hôtel de ville	0002-2° bureau	Nord : rue de la Grotte (non comprise) Sud : rue Edmond Michelet (non comprise) Est : avenue Maréchal Foch et rue Lafitte Ouest : rue et impasse du Garnavie (non comprises), rue Rouy et boulevard Roger Cazenave (non compris)
				Collège du Lapacca	0003-3° bureau	Nord : voie de chemin de fer Sud : boulevard d'Espagne (non compris) Est : boulevard du Centenaire (non compris) Ouest : impasse du Viscos, bd du Lapacca (non compris), rue Guynemer, rue de Bagnères (non comprise), avenue Maréchal Juin (non comprise), rue Maréchal de Lattre de Tassigny (non comprise)
				Collège du Lapacca	0004-4° bureau	Nord : route de Julos (non comprise) Sud : route de Jarret, chemin de la Couradette, rue Haout-Mounta Est : limites de la commune (Julos et Lézignan) Ouest : boulevard du Centenaire, voie de chemin de fer et route de Julos (non comprise)
				Gymnase du Lycée professionnel de l'Arrouza	0007-7° bureau	Nord : bd du Gave (non compris), rue Edmond Michelet et voie de chemin de fer Sud : chemin du Moulin de Latour et Gave de Pau Est : boulevard d'Espagne (non compris), RN 21 (non comprise) Ouest : boulevard de Soum de Lanne (non compris), chemin de Soum de Lanne (non compris), reprise du périmètre de l'ancien bureau 8) Nord : boulevard du Centenaire (non compris), route de Jarret (non comprise), chemin de la Couradette (non compris) Sud : limites de la commune – Sentier du Pic du Jer Est : limites de la commune (Pic du Jer) Ouest : boulevard d'Espagne, RN 21

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote ( <i>en gras</i> : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
LUGAGNAN	2	6	1	salle des fêtes	0001	
OSSUN-EZ-ANGLES	2	6	1	Mairie	0001	
OURDIS-COTDOUSSAN	2	6	1	Mairie	0001	
OURDON	2	6	1	Mairie	0001	
OUSTE	2	6	1	Mairie	0001	
PAREAC	2	6	1	Salle des fêtes	0001	
SAINT-CREAC	2	6	1	Mairie	0001	
SERE-LANSO	2	6	1	Mairie	0001	

32

### CANTON N°7 - MOYEN-ADOUR

ALLIER	1	7	1	Mairie	0001	
ANGOS	1	7	1	Mairie	0001	
ARCIZAC-ADOUR	2	7	1	Mairie	0001	
				<b>Mairie</b>	0001-1 <sup>er</sup> bureau	allée des Acacias, rue des Acacias, rue des Anciens Combattants, rue des Aulnes, Allée du Château, Allée des Chênes, rue de la Concorde, Impasse de l'Enclos, rue de l'Enclos, impasse de la Fontaine, rue de la Fraternité, rue de l'Indépendance, passage du 14 juillet, rue du 14 juillet, impasse de la Libération, rue de la Libération, impasse de la Liberté, rue de la Liberté, rue du 8 mai, rue des Mimosas, impasse de la Moutte, rue N.D. de Piétat, rue du 11 novembre, passage du Padouen, rue de la Paix, avenue des Peupliers, rue des Platanes, passage du Pouey, rue des Prairies, impasse des Pyrénées, passage des Pyrénées, rue de la République, passage des Ruisseaux, avenue des Sapins, rue de la Solidarité et rue de Verdun.

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
BARBAZAN-DEBAT	1	7	4	Ecole Arthur Rimbaud	0002-2° bureau	<p> rue du Bois Fleuri, impasse du Cabalirros, rue des Campanules, place des Cèdres, rue des Charmes, rue des Glaiéuls, rue des Impatiens, passage des Jonquilles, rue des Jonquilles, avenue du Loung Arriou, impasse du Monné, rue du Mont-Perdu, impasse de la Muntia, rue de la Pause, impasse du Pic du Ger, rue du Pic Long, rue des Rosiers, avenue des Sports, impasse du Taillon, rue des Tamaris, rue des Tilleuls, rue des Violettes, impasse du Viscos. </p>
				Ecole maternelle Jacques Prévert	0003-3° bureau	<p> avenue Bellevue, rue du Bois, rue des Bouvreuils, rue des Bruyères, allée des Châtaigniers, allée des Chevreuils, chemin des Coustères, promenade des Crêtes, chemin des Ecuruils, impasse des Ecuruils, rue de l'Eglantine, rue des Fauvettes, impasse des Fougères, rue des Frênes, chemin des Garennes, impasse des Garennes, allée des Genêts, rue des Grillons, rue des Loriots, impasse des Marmottes, impasse des Mélièzes, rue des Mésanges, chemin de Montignac, avenue du Muguet, avenue de l'Ousse, avenue des Palombières, avenue du Pic du Midi, impasse du Pic du Midi, avenue de Toulouse, rue des Tourterelles, impasse des Vignes. </p>
				Centre social	0004-4° bureau	<p> passage de l'Arbizon, rue de l'Arbizon, rue des Arts, impasse de l'Aubépine, rue de l'Aubépine, passage du Balaitous, rue des Bergeronnettes, impasse des Bleuets, rue des Bleuets, rue des Capucines, rue du Casque du Lhéris, rue des Cerisiers, rue des Coquelicots, rue de l'Egalité, rue des Erables, place de l'Europe, rue des Glycines, passage des Lauriers Roses, rue des Lias, rue des Liserons, passage du Marboré, rue des Marguerites, rue du 19 mars 1962, rue de la Moisson, rue du Montaigu, rue du Néouvielle, impasse des Pâquerettes, rue des Pâquerettes, rue des Prés, rue des Prés, rue des Primevères, impasse des Tamaris. </p>

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
BERNAC-DEBAT	1	7	1	Mairie	0001	village
				Mairie du bourg	0001 - 1° bureau	
BERNAC-DESSUS	1	7	2	Mairie annexe	0002 - 2° bureau	hameau de l'Arrêt
				Mairie	0001	
HORGUES	2	7	1	Mairie	0001 - 1° bureau	rues des Pyrénées, Maréchal Foch (du n° 1 au 34), de la Châtaigneraie, des Genévriers, de la Laque, des Jardins de Bigorre, de l'Aéroport, Clément Ader, du 11 Novembre, de l'Allée, du Moulin, de l'Agriculture, Jean Mermoz, Blanche Odlin, Camille Claudel, de la Graouette ; impasse des Iris, de la Graouette, Brua, rue des Jardins de Julie, lotissement les Jardins de Julie, chemin rural de l'Adour, impasse Pamis, rue du Golf des Tumulus, rue du Jasmin, impasse Maréchal Foch, impasse du Moulin.
				Mairie	0002 - 2° bureau	
LALOUBERE	2	7	2		0002 - 2° bureau	rues Maréchal Foch (du n° 36 à la limite sud), de l'Hippodrome, Guinle, de Puyolle, du Bois, du Bernata, de la Fontaine, du Grand Vert, de la Paix, du Bousquet, de Bergerie, du Bourg Sud, St Expéry, Hameau de la Plaine, Louis Médous, impasse St Expéry, Avenue des Sports, impasse du Bousquet, route de Soues, place du Béziau et place de la Grave.
MOMERES	2	7	1	Mairie	0001	
MONTIGNAC	1	7	1	Mairie	0001	
				Salle polyvalente	0001 - 1° bureau	quartier du bourg et quartier Sud-Est.
ODOS	2	7	3		0002 - 2° bureau	quartier du Bouscarou.
					0003 - 3° bureau	
SALLES-ADOUR	1	7	1	Mairie	0001	
SAINT-MARTIN	2	7	1	Mairie	0001	
SARROUILLES	1	7	1	Salle des fêtes	0001	
VIELLE-ADOUR	1	7	1	Mairie	0001	

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
---------	------------	-------------	--------------	-------------------------------------------------------------	-----------------------------------------	-------------------------------------------------------

22

**CANTON N°8 - NESTE, AURE ET LOURON**

ADERVILLE-POUCHERGUES	1	8	1	Mairie	0001	
				Salle multi-activités dans l'enceinte de l'école primaire	0001	
ANCIZAN	1	8	1			
ARAGNOUET	1	8	1	Foyer communal	0001	
ARDENGOST	1	8	1	Mairie	0001	
ARREAU	1	8	1	Mairie	0001	
ASPIN-AURE	1	8	1	Mairie	0001	
AULON	1	8	1	Mairie	0001	
AVAJAN	1	8	1	Mairie	0001	
				<b>Foyer rural d'Avezac</b>	0001-1 <sup>er</sup> bureau	Avezac
AVEZAC-PRAT-LAHITTE	1	8	3	Salle des fêtes	0002-2 <sup>o</sup> bureau	Hameau Prat
				Ancienne mairie Lahitte	0003-3 <sup>ème</sup> bureau	Hameau Lahitte
AZET	1	8	1	Mairie	0001	
BAREILLES	1	8	1	Mairie	0001	
BARRANCOUEU	1	8	1	Mairie	0001	
LA BARTHE DE NESTE	1	8	1	Mairie	0001	
BAZUS-AURE	1	8	1	Salle polyvalente	0001	
BAZUS-NESTE	1	8	1	Mairie	0001	
BEYREDE-JUMET-CAMOUS	1	8	1	Mairie Beyrède	0001	
				<b>Mairie Bordères</b>	0001 - 1 <sup>er</sup> bureau	Bordères-Louron
BORDERES-LOURON	1	8	2		0002 - 2 <sup>o</sup> bureau	Ilhan
BOURISP	1	8	1	Mairie	0001	
CADEAC	1	8	1	Mairie	0001	
CADEILHAN-TRACHERE	1	8	1	Salle des fêtes	0001	
CAMPARAN	1	8	1	Mairie	0001	
				<b>Mairie</b>	0001 - 1 <sup>er</sup> bureau	Capvern Village
CAPVERN	1	8	2	Salle Georges Brassens	0002 - 2 <sup>o</sup> bureau	Capvern-Les-Bains

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
CAZAUX-FRECHET-ANERAN-CAMORS	1	8	1	Mairie	0001	
ENS	1	8	1	Mairie	0001	
ESCALA	1	8	1	Mairie	0001	
ESPARROS	1	8	1	Salle des fêtes	0001	
ESTARVILLE	1	8	1	Mairie	0001	
ESTENSAN	1	8	1	Mairie	0001	
FRECHET-AURE	1	8	1	Mairie	0001	
GAZAVE	1	8	1	Mairie	0001	
GENOS	1	8	1	Maison d'école	0001	
GERM	1	8	1	Mairie	0001	
GOUAUX	1	8	1	Mairie	0001	
GRAILHEN	1	8	1	Mairie	0001	
GREZIAN	1	8	1	Mairie	0001	
GUCHAN	1	8	1	Mairie	0001	
GUCHEN	1	8	1	Mairie	0001	
HECHES	1	8	3	<b>Mairie – Hèches</b> Mairie annexe Héchettes Léchan Mairie annexe Rebouc	0001-1 <sup>er</sup> bureau 0002-2 <sup>ème</sup> bureau 0003-3 <sup>ème</sup> bureau	Hèches village Hameau de Héchettes-Léchan Hameau de Rebouc
ILHET	1	8	1	Mairie	0001	
IZAUX	1	8	1	Mairie	0001	
JEZEAU	1	8	1	Mairie	0001	
LABASTIDE	1	8	1	Mairie	0001	
LABORDE	1	8	1	Mairie	0001	
LANCON	1	8	1	Mairie	0001	
LORTET	1	8	1	Mairie	0001	
LOUDENVILLE	1	8	1	Mairie de Loudenvielle	0001	
LOUDERVILLE	1	8	1	Mairie	0001	
MAZOUAU	1	8	1	Mairie	0001	
MONT	1	8	1	Mairie	0001	
MONTOUSSE	1	8	1	Mairie	0001	

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
PAILHAC	1	8	1	Mairie	0001	
RIS	1	8	1	Mairie	0001	
SAILHAN	1	8	1	Mairie	0001	
SAINT-ARROMAN	1	8	1	Mairie	0001	
SAINT-LARY SOULAN	1	8	2	<b>Mairie Saint-Lary-Soulan</b>	0001-1 <sup>er</sup> bureau	Saint Lary village
				Ecole de Soulan	0002-2 <sup>o</sup> bureau	Soulan
SARRANCOLIN	1	8	1	Mairie	0001	
TRAMEZAIGUES	1	8	1	Mairie	0001	
VIELLE-AURE	1	8	1	Salle école	0001	
VIELLE-LOURON	1	8	1	Mairie	0001	
VIGNEC	1	8	1	Mairie	0001	

68

### CANTON N°9 - OSSUN

AVERAN	2	9	1	Mairie	0001	
AZEREIX	2	9	1	Foyer communal	0001	
BARRY	2	9	1	Mairie	0001	
BENAC	2	9	1	Mairie	0001	
GARDERES	2	9	1	Mairie	0001	
HIBARETTE	2	9	1	Mairie	0001	
				<b>Mairie</b>	0001-1 <sup>er</sup> bureau	mairie de JULLIAN (bureau centralisateur) : zone Nord-Ouest du village limitée à l'Est par la rue de la Gravette côté pair uniquement, limitée au Sud par la rue Maréchal Foch à partir des n° 17 impair inclus et 20 pair inclus, par la rue Victor Hugo côté pair uniquement, et par la route de Louey jusqu'aux n° 55 impair et 92 pair.

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
JULLIAN	2	9	4	Salle d'activités communales	0002-2 <sup>ème</sup> bureau	salle d'activités communales : zone Sud-Ouest du village, limitée au Nord par le chemin départemental reliant la route de Louey à l'aéroport, par la route de Louey à partir des n° 57 impair et 94 pair, par la rue Victor Hugo côté impair uniquement, et par la rue Maréchal Foch exclue, limitée à l'Est par la rue des Pyrénées exclue jusqu'au carrefour de la rue de la Fontaine, par la rue de la Fontaine incluse, et par la route de Lourdes exclue.
				Salle d'activités communales	0003-3 <sup>ème</sup> bureau	salle d'activités communales : zone Nord-Est du village, limitée à l'Est par la rue de la Gravette côté impair inclus, par la rue des Pyrénées incluse avec ses impasses jusqu'au carrefour avec la rue de la Fontaine, par la rue de la Fontaine exclue à partir du carrefour avec la rue des Pyrénées, et par la route de Lourdes incluse, limitée au Sud par le chemin de Biesaries inclus à partir de la rue Joseph Lalaque.
				Salle d'activités communales	0004-4 <sup>ème</sup> bureau	salle d'activités communales : zone Sud-Est du village, limitée à l'Ouest par la RN 21 (route de Lourdes) exclue, limitée au Sud par le chemin de Biesaries exclu à partir du carrefour avec la rue Joseph Lalaque, et par le terrain militaire inclus.
				Mairie	0001	
LAMARQUE-PONTACQ	2	9	1	Mairie	0001	
LANNE	2	9	1	Mairie	0001	
LAYRISSÉ	2	9	1	Salle des fêtes	0001	
LOUCRUP	2	9	1	Salle des fêtes	0001	
LOUEY	2	9	1	Mairie	0001	
LUQUET	2	9	1	Salle des fêtes	0001	
ORINCLES	2	9	1	Mairie	0001	
OSSUN	2	9	2	Mairie	0001-1 <sup>er</sup> bureau	portion de territoire située au nord des rues Guynemer, Maréchal Foch, du Centre et côté pair de la route de Pontacq



Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote ( <i>en gras</i> : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
				salle festive	0002-2 <sup>ème</sup> bureau	portion de territoire située au sud des rues Gynemer, Maréchal Foch, du Centre et côté impair de la route de Pontacq.
SERON	2	9	1	Mairie	0001	
VISKER	2	9	1	Mairie	0001	

21

**CANTON N°10 -TARBES-1**

				école Henri IV	0018-Bureau 18	Nord : rue du Corps Franc Pommiers du 2 au 84 et du 1 au 107 Est : rue des Cultivateurs du 2 au 42 Sud : rue Sainte-Catherine impair sans la compter, rue Simin Palay impair, rue Galliane sans la compter Ouest : rue Bernard Palissy du 23 au 27 et du 20 au 30, boulevard Henri IV du 45 au 67 et du 32 bis au 40.
				Ecole Henri IV – rue Charles Perrault	0019-Bureau 19	Nord : rue du Corps Franc Pommiers du 92 au 94 et du 115 au 121 Est : boulevard Henri IV sans le compter, rue Bernard Palissy sans la compter, rue Galliane du 33 au 37 et du 26 au 52 Sud : rue François Marquès du 1 au 71 sans la compter Ouest : voie SNCF
				Centre Daudet-Pasteur - rue André Breyer	0020-Bureau 20	Nord : avenue du Maréchal Joffre du 42 au 86, voie SNCF Est : rue Victor Hugo sans la compter Sud : rue du Corps Franc Pommies sans la compter Ouest : voie SNCF
				école Théophile Gautier - rue Massey	0021-Bureau 21	Nord : avenue du Maréchal Joffre du 2 au 40 Est : rue Massey du 1 au 81 Sud : rue Georges Lassalle du 2 au 30 Ouest : rue Victor Hugo

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
TARBES 1	1	10	10	Ecole Jean-Jacques Rousseau – place de la Providence	0022-Bureau 22	Nord : limite commune de Bordères sur Echez Est : rue de Perseigna du 29 bis à fin côté impair, boulevard des Ardennes du 2 au 8, rue Blériot impair, rue des Mimosas du 1 au 25, avenue Alsace Lorraine du 1 au 51, rue Massey les 83 et 87 Sud : rue Robert Destarac Ouest : avenue de la Libération pair
				gymnase de la Providence – place de la Providence	0023-Bureau 23	Nord : limite commune de Bordères sur Echez Est : avenue de la Libération du 19 à fin Sud : avenue Saint-Expéry du 2 au 30 et du 1 au 23bis Ouest : rue du Maquis de Sombrun sans la compter
				gymnase Trinquet – rue Maryse Bastié	0024-Bureau 24	Nord : limite commune de Bordères sur Echez Est : rue du Maquis de Sombrun du 37 au 81 et du 28 à fin, avenue St Expéry sans la compter, avenue de la Libération du 1 au 17, rue Robert Destarac sans la compter Sud : avenue du Maréchal Joffre impair Ouest : voie SNCF
				école élémentaire la Sendère- rue Marcel Lamarque	0025-Bureau 25	Nord : limite commune de Bordères sur Echez Est : rue Claude Bernard, rue Monteil sans la compter, rue du Lac d'Ourrec sans la compter Sud : rue des Péchédès, impasse de l'Alaric côté impair, rue de la Baise du 22 au 28 Ouest : rivière l'Echez, limite commune d'Ilbos
				école maternelle la Sendère - rue Marcel Lamarque	0026-Bureau 26	Nord : rue des Péchédès, rue du Lac d'Ourrec, voie SNCF Est : voie SNCF Sud : rivière l'Echez Ouest : rivière l'Echez, rue Monteil
				école maternelle Henri IV- rue Charles Perrault	0028-Bureau 28	Nord : boulevard Henri IV sans le compter, rue Galiane sans la compter, rue Jasmin sans la compter Est : néant Sud : rue François Marqués du 1 au 71, rue Sainte-Catherine impair Ouest : néant

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
---------	------------	-------------	--------------	-------------------------------------------------------------	-----------------------------------------	-------------------------------------------------------

10

**CANTON N° 11 – TARBES-2**

	1			<b>Hôtel de ville – salle des fêtes- place Jean Jaurès</b>	0001-Bureau 1	Nord : voie SNCF, rue Georges Clémenceau sans la compter Est : rue André Fourcade prolongée, rue Achille Jubinal du 2 au 22, rue André Fourcade, rue Paul Bert Sud : rue Maréchal Foch du 1 au 71 et du 2 au 30 Ouest : place de Verdun du 4 au 34, rue Massey du 2 au 40
	1			Hôtel Brauhauban – rue Brauhauban	0002-Bureau 2	Nord : voie SNCF Est : rue Saint-Jean impair, rue du Portail d'Avant impair, rue Paul Bert sans la compter Sud : rue Georges Clémenceau du 29 au 49 et du 44 au 76, rue Maréchal Foch du 40 au 82 et du 73 au 119 Ouest : rue André Fourcade sans la compter, rue Achille Jubinal sans la compter, rue André Fourcade prolongée sans la compter.
	1			Maison des associations Arsenal – rue de la Chaudronnerie	0003-Bureau 3	Nord : limite commune de Bordères sur Echez, limite commune de Bours Est : limite commune d'Aureilhan Sud : boulevard Pierre Renaudet sans le compter, rue des Mimosas du 4 au 26, boulevard des Ardennes du 5 au 19 Ouest : avenue Alsace Lorraine du 24 au 46, rue Louis Blériot le 2, rue de Perseigna du 58 à fin, limite commune de Bordères sur Echez

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
TARBES 2	1	11	10	centre Vignemale – rue du Vignemale	<b>0004</b> -Bureau 4	Nord : boulevard Pierre Renaudet, limite commune d'Aureilhan Est : rue de l'Adour, limite commune d'Aureilhan Sud : avenue de la Marne, voie SNCF Ouest : boulevard du Martinet sans le compter, rue Saint-Jean du 56 au 62 (pair), avenue Alsace Lorraine du 2 au 22
				école Michelet – rue Michelet	<b>0005</b> -Bureau 5	Nord : boulevard du Martinet Est : boulevard du Martinet Sud : avenue de la Marne sans la compter, place Marcadieu entière sauf les 3 et 3 bis Ouest : rue François Mousis sans la compter, rue du Portail d'Avant du 2 au 28, rue Saint-Jean du 2 au 52
				école Jean Macé – rue Dauriac	<b>0006</b> -Bureau 6	Nord : avenue de la Marne sans la compter, place Marcadieu sans la compter, rue Blaise Castells sans la compter Est : limite commune de Séméac Sud : pont d'Alstom Ouest : chemin Clair sans le compter, rue Blaise Castells sans la compter, rue du Foulion sans la compter
				Maison des associations – Quai de l'Adour	<b>0007</b> -Bureau 7	Nord : rue Blaise Castells, place Germain Claverie sans la compter, boulevard Kennedy pair Est : chemin Clair, limite commune de Séméac, limite commune de Soues Sud : limite commune de Soues, limite commune de Laloubère Ouest : chemin de l'Ormeau, rue du Maquis de Payolle du 11 au 99
	2					
	2					

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote ( <i>en gras</i> : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
	2			école élémentaire Voltaire – rue Larrey	0008-Bureau 8	Nord : rue Larrey du 2 au 78 Est : rue du Foulon Sud : rue du IV septembre du 1 au 61, rue de Cronstadt pair Ouest : avenue du Régiment de Bigorre du 57 au 97
	2			Office du tourisme (rez de chaussée) – cours Gambetta	0009-Bureau 9	Nord : rue Maréchal Foch sans la compter Est : rue François Mousis Sud : rue Larrey du 1 au 55 Ouest : avenue du Régiment de Bigorre du 1 au 55
	2			école élémentaire Voltaire- rue Larrey	0029- bureau 29	bureau dérogatoire

10

**CANTON N° 12 – TARBES-3**

02				<b>gymnase Ormeau-Figarol – rue de Broglie</b>	0010-Bureau 10	Nord : rue du IV septembre du 2 au 12, place Ferré, rue Jean Rostand Est : rue Figarol sans la compter, rue du Pic du Midi sans la compter Sud : rue de Broglie sans la compter Ouest : rue Joliot Curie impair, chemin de l'Ormeau du 2 au 4
2				Ferme Fould – rue de Broglie	0011-Bureau 11	Nord : rue Georges Ledormeur sans la compter, rue Paul Langevin sans la compter, rue du IV septembre du 14 au 44 Est : rue de Broglie, rue Joliot Curie du 24 au 30, rue du Maquis de Payolle pair, chemin de l'Ormeau Sud : boulevard Kennedy impair, limite commune de Laloubère, impasse de l'Aviation Ouest : rue du Pic du Midi, rue Figarol, rue Carnot sans la compter

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	Périmètre géographique des différents bureaux de vote
TARBES 3	2	12	9	Ferme Fould – rue de Broglie	0012-Bureau 12	Nord : rue de Cronstadt impair, rue Jean Rostand sans la compter Est : chemin de l'Ormeau du 6 au 16 et du 1 au 23, rue Joliot Curie du 8 au 22, rue Carnot du 11 à fin et du 2 à fin Sud : rue Paul Langevin, rue Georges Ledormeur, limite commune de Laloubère Ouest : chemin d'Odos sans le compter, avenue du Régiment de Bigorre du 99 au 115
				école Victor Hugo – rue Lordat	0013-Bureau 13	Nord : rue Georges Lassalle impair Est : place de Verdun du 3 au 15, avenue du Régiment de Bigorre du 2 au 18 Sud : promenade du Pradeau, cours Reffye Ouest : rue des Cultivateurs des 1 et 3 et du 25 au 33
				Lycée Jean-Dupuy – rue Aristide Bergès	0014-Bureau 14	Nord : rue Sainte-Catherine pair, promenade du Pradeau sans la compter, Cours Reffye sans le compter Est : avenue du Régiment de Bigorre du 2 au 146 Sud : avenue Jules Laforgue, rue Henri Duparc du 4 au 14 et du 5 au 9, rue Toulouse Lautrec Ouest : boulevard Jean Moulin sans le compter, avenue d'Azereix du 2 au 32
	2			école Henri Duparc – rue Hector Berlioz	0015-Bureau 15	Nord : rocade sud-ouest, rue Henri Duparc sans la compter, avenue Jules Laforgue sans la compter Est : chemin d'Odos impair et du 22 à fin, rue de Gavarni, chemin de Lasgraves Sud : limite commune d'Odos Ouest : boulevard Jean Moulin du 18 au 82 et du 1 au 55, limite commune de Juillan, limite commune d'Ibpos, rivière l'Echez

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
	2			école Jean-Moulin – rue Henri Duparc	0016-Bureau 16	Nord : rue François Marqués du 4 au 42, rue Toulouse-Lautrec sans la compter, rue Emmanuel Chabrier sans la compter, rue Charles Gounod sans la compter Est : avenue d'Azereix du 1 au 31, boulevard Jean Moulin sans le compter Sud : rocade sud-ouest Ouest : avenue d'Azereix, chemin de Lasgraves sans le compter, allées Marcel Brocheriou, rue Maurice Ravel sans la compter, boulevard Tassigny sans le compter
	2			école Pablo Néruda- rue Erik Satie	0017-Bureau 17	Nord : rue François Marqués du 48 au 62, rue Charles Gounod, rue Emmanuel Chabrier Est : rivière l'Echez, boulevard Tassigny du 1 au 15 bis, rue Maurice Ravel du 32 au 40, avenue d'Azereix sans la compter Sud : rivière l'Echez Ouest : limite commune d'Ilbos
	1			école élémentaire la Sendère- rue Marcel Lamarque	0027-Bureau 27	Nord : impasse de l'Alaric côté pair Est : rivière l'Echez Sud : rue François Marqués sans la compter Ouest : limite commune d'Ilbos

9

**CANTON N°13 - VAL D'ADOUR -RUSTAN-MADIRANNAIS**

ANSOST	2	13	1	Mairie	0001	
AURIEBAT	2	13	1	Mairie	0001	
BARBACHEN	2	13	1	Mairie	0001	
BAZILLAC	2	13	1	Salle du petit foyer	0001	
BOUILH-DEVANT	2	13	1	Mairie	0001	
BUZON	2	13	1	Mairie	0001	
CASTELNAU-RIVIERE-BASSE	2	13	1	Mairie	0001	
CAUSSADE-RIVIERE	2	13	1	Mairie	0001	
ESCONDEFAUX	2	13	1	Mairie	0001	
ESTIRAC	2	13	1	Mairie	0001	

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
GENSAC	2	13	1	Mairie	0001	
HAGEDET	2	13	1	Mairie	0001	
HERES	2	13	1	Foyer rural	0001	
LABAUT-RIVIERE	2	13	1	Mairie	0001	
LACASSAGNE	2	13	1	Salle d'école de la mairie	0001	
LAFITOLE	2	13	1	Mairie	0001	
LAHITTE-TOUPIERE	2	13	1	salle des fêtes	0001	
LAMEAC	2	13	1	Mairie	0001	
LARREULE	2	13	1	Mairie	0001	
LASCAZERES	2	13	1	Mairie	0001	
LESCURRY	2	13	1	Mairie	0001	
LIAC	2	13	1	Mairie	0001	
MADIRAN	2	13	1	Mairie	0001	
MANSAN	2	13	1	Mairie	0001	
				<b>Mairie</b>	<b>0001-1<sup>er</sup> bureau</b>	A l'Ouest de la commune, délimité par les rues Maréchal Joffré, clos Pucheu, rue des Arts et Métiers, avenue Foch, avenue des Pyrénées, rue des Tanneries jusqu'aux extrémités de la commune axe TARRES - PAU – BORDEAUX.
MAUBOURGUET	2	13	2		<b>0002-2<sup>ème</sup> bureau</b>	A l'Est de la commune, délimité par les allées du Foiraill, impasse des Tanneries, allées Larbanes, Place de la Libération, rue Aveille, rue d'Arricau, rue du Lombard jusqu'aux limites de la commune quartier dit du Faubourg.
MINGOT	2	13	1	Mairie	0001	
MONFAUCON	2	13	1	Mairie	0001	
MOUMOLOUS	2	13	1	Mairie	0001	
PEYRUN	2	13	1	Mairie	0001	
RABASTENS-DE-BIGORRE	2	13	1	Pôle public des services Théâtre 16 place centrale	0001	
SAINT-LANNE	2	13	1	Mairie	0001	
SAINT-SEVER DE RUSTAN	2	13	1	Mairie	0001	



Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
SARRIAC-BIGORRE	2	13	1	Mairie	0001	
SAUVETERRE	2	13	1	Mairie	0001	
SEGALAS	2	13	1	Mairie	0001	
SENAC	2	13	1	Mairie	0001	
SOMBRUN	2	13	1	Mairie	0001	
SOUBLECAUSE	2	13	1	Mairie	0001	
TOSTAT	2	13	1	Mairie	0001	
TROULEY-LABARTHE	2	13	1	Mairie	0001	
UGNOUAS	2	13	1	Mairie	0001	
VIDOUZE	2	13	1	Mairie	0001	
VILLEFRANQUE	2	13	1	Mairie	0001	

44

#### CANTON N°14 – LA VALLEE DE L'ARROS ET DES BAISES

ARGELES-BAGNERES	1	14	1	Mairie	0001	
ARRODETS	1	14	1	Mairie	0001	
ARTIGUEMY	1	14	1	Salle Polyvalente	0001	
ASQUE	1	14	1	Mairie	0001	
BANIOS	1	14	1	Mairie	0001	
BARBAZAN-DESSUS	1	14	1	Mairie	0001	
BATSERE	1	14	1	Mairie	0001	
BEGOLE	1	14	1	Mairie	0001	
BENQUE-MOLERE	1	14	1	Salle des fêtes	0001	
BERNADETS-DESSUS	1	14	1	Mairie	0001	
BETTES	1	14	1	Mairie (école)	0001	
BONNEMAZON	1	14	1	Mairie	0001	
BONREPOS	1	14	1	Mairie	0001	
BORDES	1	14	1	Mairie	0001	
BOURG-DE-BIGORRE	1	14	1	Mairie	0001	
BULAN	1	14	1	Mairie	0001	
BURG	1	14	1	Mairie	0001	
CAHARET	1	14	1	Mairie	0001	

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
CALAVANTE	1	14	1	Mairie	0001	
CASTELBAJAC	1	14	1	Salle des fêtes	0001	
CASTERA-LANUSSE	1	14	1	Foyer communal	0001	
CASTILLON	1	14	1	Salle polyvalente	0001	
CHELLE-SPOU	1	14	1	Salle de réception	0001	
CIEUTAT	1	14	1	Salle des fêtes	0001	
CLARAC	1	14	1	Mairie	0001	
ESCONNETS	1	14	1	Mairie	0001	
ESCOTS	1	14	1	Mairie (école)	0001	
ESPECHE	1	14	1	Mairie	0001	
ESPIELH	1	14	1	Mairie	0001	
FRECHENDETS	1	14	1	Salle des fêtes	0001	
FRECHOU-FRECHET	1	14	1	Mairie	0001	
GALAN	1	14	1	Foyer rural	0001	
GALEZ	1	14	1	Mairie	0001	
GOUDON	1	14	1	Mairie	0001	
GOURGUE	1	14	1	Mairie	0001	
HAUBAN	1	14	1	Mairie	0001	
HITTE	1	14	1	Mairie	0001	
HOUEYDETS	1	14	1	Mairie	0001	
LANESPEDE	1	14	1	Mairie	0001	
LESPOUEY	1	14	1	Mairie	0001	
LHEZ	1	14	1	Mairie	0001	
LIBAROS	1	14	1	Mairie	0001	
LIES	1	14	1	Mairie	0001	
LOMNE	1	14	1	Mairie (école)	0001	
LUC	1	14	1	Mairie	0001	
LUTILHOUS	1	14	1	Mairie	0001	
MARSAS	1	14	1	Ecole	0001	
MASCARAS	1	14	1	Mairie	0001	

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
MAUVEZIN	1	14	1	Salle de cantine	0001	
MERILHEU	1	14	1	Mairie	0001	
MONTASTRUC	1	14	1	Salle de réunion de l'école	0001	
MOULEDOUS	1	14	1	Mairie	0001	
OLEAC-DESSUS	1	14	1	Foyer communal	0001	
ORIEUX	1	14	1	Mairie	0001	
ORIGNAC	1	14	1	Mairie	0001	
OUÉILLOUX	1	14	1	Salle des fêtes	0001	
				<b>Mairie</b>	0001-1 <sup>er</sup> bureau	Ozon-Devant
OZON	1	14	1	salle polyvalente Ozon-Darré	0002-2 <sup>ème</sup> bureau	Ozon-Darré
PERE	1	14	1	Mairie	0001	
PEYRAUBE	1	14	1	Mairie	0001	
POUMAROUS	1	14	1	Foyer rural	0001	
RECURT	1	14	1	Mairie	0001	
RICAUD	1	14	1	Mairie	0001	
SABARROS	1	14	1	Mairie	0001	
SARLABOUS	1	14	1	Mairie	0001	
SENTOUS	1	14	1	Mairie	0001	
SINZOS	1	14	1	Mairie	0001	
TILHOUSE	1	14	1	Mairie	0001	
TOURNAY	1	14	1	Mairie	0001	
TOURNOUS-DEVANT	1	14	1	Mairie	0001	
UZER	1	14	1	Mairie	0001	

70

**CANTON N° 15 - LA VALLEE DE LA BAROUSSE**

ANERES	1	15	1	Mairie	0001	
ANLA	1	15	1	Foyer rural	0001	
ANTICHAN	1	15	1	Mairie	0001	
ARNE	1	15	1	Mairie	0001	

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
AVENTIGNAN	1	15	1	Mairie	0001	
AVEUX	1	15	1	Salle communale- Ancienne salle de classe	0001	
BERTREN	1	15	1	Mairie	0001	
BIZE	1	15	1	Mairie	0001	
BIZOUS	1	15	1	Mairie	0001	
BRAMEVAQUE	1	15	1	Mairie	0001	
CAMPISTROUS	1	15	1	Mairie	0001	
CANTAOUS	1	15	1	Mairie	0001	
CAZARILH	1	15	1	Mairie	0001	
CLARENS	1	15	1	Mairie	0001	
CRECHETS	1	15	1	Salle de réunion	0001	
ESBAREICH	1	15	1	Mairie	0001	
FERRERE	1	15	1	Mairie	0001	
GAUDENT	1	15	1	Mairie	0001	
GEMBRIE	1	15	1	Mairie	0001	
GENEREST	1	15	1	Mairie	0001	
HAUTAGET	1	15	1	Mairie	0001	
ILHEU	1	15	1	Salle des fêtes	0001	
IZAOURT	1	15	1	salle du foyer rural	0001	
LAGRANGE	1	15	1	salle des fêtes	0001	
				<b>Salle des fêtes</b>	0001-1 <sup>er</sup> bureau	(quartier Eglise) : portion de territoire limitée au Nord et à l'Est par les limites de la commune jusqu'à la route de Clarens, route de Clarens jusqu'au rond-point Alsace-Lorraine (NC), rue Alsace Lorraine (NC), rond-point de la place de la République à la rue Carnot (NC), rue Carnot (NC), rue de la Paix (NC), rue des Moulins, rue des Bans, rue du Padouen entre la rue des Bans et la route de Galan (NC), route de Galan entre la rue du Padouen et la rue de la Paix (NC), chemin de Campistrous jusqu'à la limite de la commune.

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
LANNEMEZAN	1	15	5		<b>0002-2°</b> bureau	(quartier Bourtoulets) : portion de territoire limitée par la rue Alsace Lorraine, la route de Toulouse jusqu'à la rue Bellevue (NC), rue Bellevue jusqu'au chemin de fer, rue du 8 mai 1945 (NC), rue Thiers (NC).
					<b>0003-3°</b> bureau	(quartier Guérisa) : portion de territoire limitée par la rue du 8 mai 1945, rue des Résistants, rue des Cités jusqu'à la limite de la commune, limite ouest de la commune jusqu'au pont de la Baïse, route de Tarbes jusqu'au rond-point Clémenceau, boulevard du Général de Gaulle du rond-point Clémenceau au rond-point Général de Gaulle.
					<b>0004-4°</b> bureau	(centre Ouest) : portion de territoire limitée par le chemin de Campistrous de la limite ouest de la commune au pont de la Baïse, route de Tarbes jusqu'au rond-point Général de Gaulle, rue Thiers jusqu'à la place de la République, rue Clémenceau entre la place de la République et la rue Carnot, rue Carnot, rue de la paix, rue de la cité des Bans, rue du Padouen, rue de la cité scolaire, impasse du Padouen.
LOMBRES	1	15	1		<b>0005-5°</b> bureau	(Demi-Lune) : portion de territoire limitée par la route de Clarens, portion route de Toulouse au rond-point Alsace-Lorraine, rue Bellevue jusqu'au chemin de fer, chemin de fer jusqu'à la rue des Résistants, rue des Résistants (NC), rue des Cités, rue des Usines, Est et sud limite de la commune.
					<b>0001</b>	Mairie
					<b>0001</b>	Mairie
					<b>0001</b>	Mairie
					<b>0001</b>	Mairie
					<b>0001</b>	Mairie
					<b>0001</b>	Mairie
LOURES-BAROUSSE	1	15	1	Mairie	<b>0001</b>	
MAULEON-BAROUSSE	1	15	1	Mairie	<b>0001</b>	
MAZERES DE NESTE	1	15	1	Mairie	<b>0001</b>	
MONTÉGUT	1	15	1	Mairie	<b>0001</b>	
MONTSERIE	1	15	1	Mairie	<b>0001</b>	
NESTIER	1	15	1	école des garçons	<b>0001</b>	

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
NISTOS	1	15	1	Salle des fêtes	0001	
OURDE	1	15	1	Salle communale	0001	
PINAS	1	15	1	Mairie	0001	
REJAUMONT	1	15	1	Mairie	0001	
SACOUE	1	15	1	Mairie	0001	
SAINT-LAURENT-DE-NESTE	1	15	2	<b>Mairie</b>	0001-1 <sup>er</sup> bureau	Saint Laurent de Neste
SAINT-PAUL	1	15	1	école	0002-2 <sup>e</sup> bureau	Harreau du Boila
SAINTE-MARIE	1	15	1	Mairie	0001	
SALECHAN	1	15	1	Mairie	0001	
SAMURAN	1	15	1	Mairie	0001	
SARP	1	15	1	Salle des fêtes	0001	
SEICH	1	15	1	Mairie	0001	
SIRADAN	1	15	1	Mairie	0001	
SOST	1	15	1	Salle communale	0001	
TAJAN	1	15	1	Mairie	0001	
THEBE	1	15	1	Mairie	0001	
TIBIRAN-JAUNAC	1	15	1	Foyer rural	0001	
TROUBAT	1	15	1	Mairie	0001	
TUZAGUET	1	15	1	Mairie	0001	
UGLAS	1	15	1	Mairie	0001	

57

**CANTON N°16 – LA VALLÉE DES GAVES**

ADAST	2	16	1	Salle des fêtes	0001	
AGOS-VIDALOS	2	16	1	Mairie	0001	
ARBEOST	2	16	1	Cantine scolaire	0001	
ARCIZANS-AVANT	2	16	1	Salle polyvalente	0001	
ARCIZANS-DESSUS	2	16	1	Mairie	0001	
				<b>Salle municipale de la terrasse</b>	0001-1 <sup>er</sup> bureau	ouest avenue des Pyrénées/avenue Ch. de Gaulle (RN 21)

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote ( <i>en gras</i> : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
ARGÈLES-GAZOST	2	16	2	Salle de réunion du Gymnase – 18 avenue de Montjoie	0002-2 <sup>ème</sup> bureau	est avenue des Pyrénées/avenue Ch de Gaulle (RN 21)
ARRAS EN LAVEDAN	2	16	1	Salle polyvalente	1	
ARRENS-MARSOUS	2	16	2	<b>Mairie</b> Salle communale	0001-1 <sup>er</sup> bureau 0002-2 <sup>o</sup> bureau	Arrens Marsous
ARTALENS-SOUIN	2	16	1	Mairie	0001	
AUCUN	2	16	1	Mairie	0001	
AYROS-ARBOUX	2	16	1	Mairie	0001	
AZZAC-OST	2	16	1	Salle de classe bât. mairie	0001	
BAREGES	2	16	1	Mairie	0001	
BEAUCENS	2	16	1	Mairie	0001	
BETPOUEY	2	16	1	Ecole garçons	0001	
BÔO-SILHEN	2	16	1	Mairie	0001	
BUN	2	16	1	Salle des fêtes	0001	
CAUTERETS	2	16	1	Mairie	0001	
CHEZE	2	16	1	Mairie	0001	
ESQUIEZE-SERE	2	16	1	Mairie Esquizeze	0001	
ESTAING	2	16	1	Salle des fêtes	0001	
ESTERRE	2	16	1	Mairie	0001	
FERRIERES	2	16	1	Salle de classe	0001	
GAILLAGOS	2	16	1	Mairie	0001	
GAVARNIE-GEDRE	2	16	2	<b>Mairie de Gèdre</b> Mairie de Gavarnie	0001-1 <sup>er</sup> bureau 0002-2 <sup>ème</sup> bureau	Gèdre Gavarnie
GEZ	2	16	1	Mairie	0001	
GRUST	2	16	1	Mairie	0001	
LAU-BALAGNAS	2	16	1	Mairie	0001	
LUZ-SAINT-SAUVEUR	2	16	1	Mairie	0001	
OZOUS	2	16	1	Mairie	0001	
PIEREFITTE-NESTALAS	2	16	1	Mairie	0001	
PRECHAC	2	16	1	Mairie	0001	

Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
SAINT-PASTOUS	2	16	1	Mairie	0001	
SAINT-SAVIN	2	16	1	Mairie	0001	
SALIGOS	2	16	1	Mairie	0001	
SALLES	2	16	1	Mairie	0001	
SASSIS	2	16	1	Mairie	0001	
SAZOS	2	16	1	Mairie	0001	
SERE EN LAVEDAN	2	16	1	Mairie	0001	
SERS	2	16	1	Mairie	0001	
SIREIX	2	16	1	Salle des fêtes	0001	
SOULOM	2	16	1	Salle des fêtes	0001	
UZ	2	16	1	Mairie	0001	
VIELLA	2	16	1	Mairie	0001	
VIER-BORDES	2	16	1	Mairie	0001	
VIEY	2	16	1	Mairie	0001	
VILLELONGUE	2	16	1	Mairie	0001	
VISCOS	2	16	1	Maison d'école	0001	

51

**CANTON N°17 – VIC-EN-BIGORRE**

ANDREST	2	17	1	Mairie	0001	
ARTAGNAN	2	17	1	Mairie	0001	
AURENSAN	2	17	1	Mairie	0001	
CAIXON	2	17	1	Salle des fêtes	0001	
CAMALES	2	17	1	foyer rural	0001	
ESCAUNETS	2	17	1	Mairie	0001	
GAYAN	2	17	1	Mairie	0001	
LAGARDE	2	17	1	Salle des fêtes	0001	
MARSAC	2	17	1	salle des fêtes	0001	
NOUILHAN	2	17	1	Salle des fêtes	0001	
OROIX	2	17	1	Mairie	0001	
PINTAC	2	17	1	Mairie	0001	



Commune	Code circo	Code canton	Nombre de BV	Siège des bureaux de vote (en gras : bureau centralisateur)	Code d'identification du bureau de vote	périmètre géographique des différents bureaux de vote
PUJO	2	17	1	salle multi activités	0001	
SAINT-LEZER	2	17	1	Foyer rural	0001	
SANOUS	2	17	1	Foyer rural	0001	
SARNIGUET	2	17	1	Mairie	0001	
SIARROUY	2	17	1	Mairie	0001	
TALAZAC	2	17	1	Mairie	0001	
TARASTEIX	2	17	1	Mairie	0001	
VIC-EN-BIGORRE	2	17	4	<b>Gymnase Menoni</b>	0001-1 <sup>er</sup> bureau	périmètre délimité par la route de Maubourguet, l'avenue Jacques Fourcade, la place de la République, la route de Rabastens.
					0002-2 <sup>ème</sup> bureau	périmètre délimité par la route de Rabastens, place de la République, route de Tarbes.
					0003-3 <sup>ème</sup> bureau	périmètre délimité par la route de Tarbes, rue Bousquet, rue des Pêcheurs, Quai Rossignol et route de Pau.
					0004-4 <sup>ème</sup> bureau	périmètre délimité par la route de Maubourguet, avenue Jacques Fourcade, Boulevard d'Alsace, rue Bousquet, rue des Pêcheurs, Quai Rossignol, route de Pau.
VILLENAVE-PRES-BEARN	2	17	1	Mairie	0001	
VILLENAVE-PRES-MARSAC	2	17	1	Mairie	0001	

25  
561